



Comité d'examen
Review Committee

ᑲ · ∇S · <ΔUd C^a ᑲᐅᑦ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
<ᑲᑲ

COMPTE-RENDU

299^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

Adopté

DATE : Le jeudi, 25 octobre 2012

ENDROIT : **Hydro-Québec** au 800, boulevard de Maisonneuve Est,
salle énergie, 21^e étage
Hôtel des Gouverneurs au 1415, rue Saint-Hubert, salle
Sept-Îles.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier, président, Québec
Daniel Berrouard, Québec
Robert Lemieux, Québec
Brian Craik, ARC
Philip Awashish, ARC

Secrétaire exécutive: Marie-Michèle Tessier

1) PRÉSENTATION DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET LE GRAND CONSEIL DES CRIS

La réunion débute à 8h00 aux bureaux d'Hydro-Québec. Les membres du COMEX, M. Jean Matte d'Hydro-Québec et M. John Paul Murdoch de la Société Niskamoon sont présents. M. Pierre-Michel Fontaine, de la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels du MDDEFP, assiste à la réunion en conférence téléphonique.

MM. Matte et Murdoch présentent le contenu de *l'Entente concernant l'utilisation continue et la réappropriation du territoire* affecté par les projets de centrales de l'Eastmain 1A, de la Sarcelle et de la dérivation de la rivière Rupert.

L'entente poursuit les objectifs suivants :

- la prise en charge par les Cris de certaines obligations du milieu humain ;
- la mise en œuvre d'un mécanisme permettant la reconnaissance par les Cris du niveau de réalisation/satisfaction relativement aux obligations d'Hydro-Québec ;
- la création d'un fonds d'utilisation continue et de réappropriation tant et aussi longtemps que la rivière Rupert fera l'objet d'une dérivation partielle ;
- la création d'un fonds spécifique pour la navigation ; l'engagement d'Hydro-Québec à réaliser des travaux relativement à la navigation dans l'estuaire et jusqu'au PK 20 ;
- la création d'un fonds spécifique pour la formation ;
- la quittance pleine et entière, par les Cris à l'égard d'Hydro-Québec, des obligations qu'ils assument dorénavant, tant et aussi longtemps que la rivière Rupert sera partiellement dérivée ;
- la reconnaissance par les Cris qu'Hydro-Québec a complété ou respecté ses obligations.

Les bénéficiaires de cette entente sont les communautés de Mistissini, de Nemaska et de Waskaganish. Le partage des responsabilités y est décrit; essentiellement, Hydro-Québec demeure responsable du milieu biophysique, les Cris du milieu humain et les responsabilités sont partagées de part et d'autre en ce qui a trait à la navigation. Ce sont 140 obligations qui sont rattachées à l'entente : 49 sont complétées, 77 sont respectées et 14 sont prises en charge par les Cris.

La société Niskamoon est mandataire de l'entente. Elle recevra notamment les fonds versés en vertu de l'entente, veillera à sa mise en œuvre et à dépenser les sommes conformément aux dispositions prévues. La Société est composée de 6 membres cris et de 3 représentants d'Hydro-Québec. Elle gère toutes les ententes, passées et présentes, intervenues entre les Cris et Hydro-Québec.

Il est convenu qu'Hydro-Québec fera parvenir aux membres du COMEX une copie de la présentation et des obligations en annexe à l'entente. Lors des consultations de novembre, un panneau d'information pour présenter l'entente et son contenu sera exposé et Hydro-Québec sera en mesure de répondre à toute question pouvant survenir de l'assistance à ce sujet.

2) POURSUITE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion se poursuit à l'Hôtel des Gouverneurs et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) Présentation de l'entente intervenue entre Hydro-Québec et le Grand Conseil des Cris
- 2) Poursuite de la réunion et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des comptes-rendus de la 293^e, 294^e et 298^e réunion
- 4) Correspondance depuis la dernière réunion
- 5) Projet de banc d'emprunt, de voie d'accès et de pont à Mistissini
 - a) Recommandation quant à l'autorisation du projet
- 6) Projet minier Bachelor
 - a) Système de destruction des cyanures
- 7) Projet minier Éléonore
 - a) Recommandation quant à la demande de modification au certificat d'autorisation (demande en 4 points)
- 8) Projet minier BlackRock
 - a) Prochaines étapes
- 9) Traitement des eaux usées à Waswasnipi
 - a) Recommandation quant à l'autorisation du projet
- 10) Projet minier Stornoway
 - a) Recommandation quant à l'autorisation du projet
- 11) Prolongement de la route 167 Nord
 - a) Demande de modification au certificat d'autorisation
- 12) Logistique des consultations publiques de novembre
- 13) Varia
- 14) Date et lieu de la prochaine rencontre

3) ADOPTION DES COMPTES-RENDUS DE LA 293^E, 294^E ET 298^E RÉUNION

L'adoption des comptes-rendus est reportée à la prochaine rencontre.

4) CORRESPONDANCE DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Les correspondances reçues et envoyées depuis la dernière rencontre sont annexées au présent compte-rendu.

5) PROJET DE BANC D'EMPRUNT, DE VOIE D'ACCÈS ET DE PONT À MISTISSINI

a. Recommandation quant à l'autorisation du projet

Un projet de mise en situation est présenté aux membres. La lettre de transmission pour recommander le projet sera préparée pour accompagner le rapport d'analyse et les conditions qu'y sont rattachées. La recommandation sera donc transmise aux deux administrateurs sous peu.

6) PROJET MINIER BACHELOR

a. Système de destruction des cyanures

Des précisions ont été obtenues auprès de la Direction régionale du MDDEFP et la technologie envisagée serait déjà employée dans d'autres projets miniers pour la destruction des cyanures et semblerait fournir de bons rendements. Il existe d'autres usines de nature semblables et la technologie est éprouvée, même en saison hivernale. Une recommandation sera transmise à l'administratrice.

7) PROJET MINIER ÉLÉONORE

a. Recommandation quant à la demande de modification au certificat d'autorisation (demande en 4 points)

Le COMEX avait demandé des précisions supplémentaires et toutes n'ont pas été fournies. Un rappel auprès du promoteur sera fait et le comité sera informé de l'évolution du dossier, notamment sur l'entente à conclure avec Hydro-Québec pour le partage de la route.

8) PROJET MINIER BLACKROCK

a. Prochaines étapes

Des audiences publiques pourraient être tenues à la mi-février à Oujé-Bougoumou et Chibougamau sur le projet. Des informations sur le projet ont été transmises au COMEX. Il est donc à l'étude présentement par les analystes. Les ébauches des recommandations devront être prêtes en janvier. Le projet se déroule dans les limites du territoire conventionné, mais la communauté de Mashteuiatsh du Lac Saint-Jean sera, bien entendu, la bienvenue à s'exprimer lors des audiences publiques.

9) TRAITEMENT DES EAUX USÉES À WASWASNIPI

a. Recommandation quant à l'autorisation du projet

Un avis a été demandé à l'ARC et à la Direction régionale du MDDEFP sur le projet de recommandation. Celui-ci sera finalisé en vue d'une proposition à adopter lors de la prochaine rencontre.

10) PROJET MINIER STORNOWAY

a. Recommandation quant à l'autorisation du projet

Une seconde version du rapport d'analyse est en préparation et tente d'inclure la majeure partie des commentaires reçus. Une version anglaise sera produite pour faciliter la discussion. La recommandation du COMEX pourra être rendue dans les prochaines semaines.

11) PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD

a. Demande de modification au certificat d'autorisation.

Il y aurait des dépassements importants dans les coûts des travaux. Le MTQ aurait attribué ces coûts supplémentaires aux délais pour obtenir les permis et les autorisations nécessaires. Pourtant, le promoteur demeure responsable de nous faire parvenir les informations demandées et celles-ci sont nécessaires à l'analyse des dossiers en vue de recommander la prise de décision. Il y a donc lieu de demeurer vigilant dans le dossier.

12) LOGISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE NOVEMBRE

La logistique des consultations a été discutée en matinée lors de la rencontre avec Hydro-Québec. Philip Awashish présentera le rôle du COMEX à chaque communauté visitée en langue crie.

13) VARIA

Une rencontre aura lieu avec M^{me} Jean le 9 novembre concernant le projet Matoush de Strateco, qui est d'actualité puisque le rapport du COMEX a été rendu public par des journalistes. Une décision de l'administratrice doit être rendue sur l'autorisation du projet.

14) DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du COMEX aura lieu le mercredi 7 novembre à l'Hôtel Chibougamau.

Suivi de la correspondance du 22 septembre au 25 octobre 2012

Courrier reçu

Date	Expéditeur	Sujet
26 septembre 2012	Mireille Paul	Transmission de renseignements additionnels concernant l'exploitation de bancs d'emprunt à moins de 75 m entre les km 0 et 143 pour le projet d'extension de la route 167 Nord.
27 septembre 2012	Mireille Paul	Transmission pour information, du Suivi de la fraie sur les frayères aménagées et naturelles dans la rivière Rupert et à l'exutoire du lac Boyd conformément aux conditions 5.18 et 5.24 du certificat d'autorisation pour le projet Eastmain-1A/Sarcelle/Rupert
1 ^{er} octobre 2012	Mireille Paul	Copie de la modification de certificat d'autorisation concernant l'exploitation des bancs d'emprunt D-93C, D-95-100 et D-115 pour le projet de prolongement de la route 167 Nord
9 octobre 2012	Mireille Paul	Transmission de renseignements additionnels concernant le projet minier BlackRock.
9 octobre 2012	Mireille Paul	Transmission de renseignements additionnels concernant le système de destruction des cyanures pour le projet minier Bachelor.
10 octobre 2012	Mireille Paul	Copie de la demande de modification aux énoncés des conditions 1 et 2 de la modification au certificat d'autorisation du projet minier Éléonore
16 octobre 2012	Paul Letendre	Accusé réception concernant la demande de modification au CA pour l'exploitation de bancs d'emprunt à moins de 75m de cours d'eau pour le projet d'extension de la route 167 Nord.
17 octobre 2012	Mireille Paul	Copie de la demande de modification au certificat d'autorisation relativement à l'exploitation de la carrière C-02 du projet minier Éléonore

Courrier expédié

Date	Destinataire	Sujet
27 septembre 2012	Richard Shecapio	Confirmation de la date des consultations publiques à Mistissini concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
27 septembre 2012	Davey Bobbish	Confirmation de la date des consultations publiques à Chisasibi concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
27 septembre 2012	Rodney Mark	Confirmation de la date des consultations publiques à Wemindji concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
27 septembre 2012	Edward Gilpin	Confirmation de la date des consultations publiques à Eastmain concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
27 septembre 2012	Gordon J. Blackned	Confirmation de la date des consultations publiques à Waskaganish concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
27 septembre 2012	Matthew Wapachee	Confirmation de la date des consultations publiques à Nemaska concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
12 octobre 2012	Diane Jean	Recommandation quant à l'autorisation de l'exploitation de bancs d'emprunt D-R167A, D-22A, D-43, D-75, D-78-80 (A à E), D-82, D-89-92 (A à D), D-94, D-110, D-119 (1 et 2), D-120-123 (1 à 7), D-136 (1 et 2), D-139 (A-1, A 2, C1 et C2), D-140 (1 et 2), et D-141 (A1 et A2) pour le projet d'extension de la route 167 Nord.